



Saisie ?? droit des gendarmes ? un objet professionnel saisie ?

Par **saltimbanque**, le **22/08/2010** à **18:38**

Bonjour,
2 Questions...

1. Je désirerai connaître les droits des gendarmes à saisir des objets lors d'une perquisition. Apparemment ils n'ont pas le droit de saisir certaines choses, mais je ne sais pas lesquels ? J'ai entendu un gendarme parler d'un site géré par un gradé, mais je ne connais pas le nom.

2. Quand un objet professionnel est saisi à votre domicile... comment faire pour le récupérer le plus rapidement possible afin de pouvoir continuer à travailler ???

Merci...